

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30, le 6 août 2020**, à la mairie de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 405, avenue Ogilvy, au 2^e étage.

Veillez prendre note des mesures suivantes qui sont prises en raison de la pandémie.

Les soumissions doivent être déposées LA JOURNÉE MÊME de l'ouverture entre de 8 h 30 et 10 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice dans une boîte prévue à cet effet.

En cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19, les ouvertures de soumissions seront effectuées à huis clos devant deux témoins et un enregistrement vidéo du déroulement de l'ouverture sera versé sur le site du SEAO.

Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : **IMM-20-03**
Descriptif : **Programme de protection des bâtiments - chalets de parc**

Date d'ouverture : Le 6 août 2020

Documents : Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SÉAO.

Renseignements : M Max Caroca
max.caroca@montreal.ca

Pour être considérée, chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et porter l'identification indiquée dans les instructions aux soumissionnaires. La Ville de Montréal (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 15 juin 2020

La secrétaire d'arrondissement
Lyne Deslauriers

Le Journal de Montréal